FRC 4° f 6396 a (duplicate) An 6396 24 janv 39
Case folio FRC 27988

ÉTAT, par ordre alphabétique, des Bailliages royaux & des Sénéchaussées royales des Pays d'Élections, qui députeront directement ou indirectement aux États-généraux; avec le nombre de leurs députations, chaque députation composée d'un Député du Clergé, d'un de la Noblesse & de deux du Tiers-état.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
S.ée d'Agenois, *Agen*	.....	.....	3.
S.ée d'Albret, *Castelmoron*	Nérac Castel-Jaloux	.....	1.
B.ge d'Alençon, *Alençon*	Argentan Domfront Exmes Verneuil	.....	2.
B.ge d'Amiens, *Amiens*	Ham	.....	2.
S.ée d'Angoumois, *Angoulême*	Cognac	.....	1.
S.ée d'Anjou, *Angers*	Beaugé Baufort Château-gontier La Flèche	.....	4.
			13.

THE NEWBERRY LIBRARY

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	De l'autre part . .	. . . . .	. . 13.
S.^ée d'Armagnac, *Lectoure*	Isle-Jourdain	. . . . .	. . 1.
		Auch.	. . 1.
S.^ée d'Auvergne, *Riom*	Usson . . . . . Montagut . . . . . Salers	. . . . .	. . 5.
S.^ée de Bazas, *Bazas*	. . . . .	. . . . .	. . 1.
S.^ée de Beaujolois, *Villefranche*	. . . . .	. . . . .	. . 1.
B.^ge de Beauvais, *Beauvais*	. . . . .	. . . . .	. . 1.
B.^ge de Berry, *Bourges*	Châteauroux . . . . Concressault . . . . . Dun-le-Roi . . . . . Issoudun . . . . . Mehun-sur-Eure . . . Vierzon	. . . . .	. . 4.
B.^ge de Blois, *Blois*	Romorantin	. . . . .	. . 2.
S.^ée de Bordeaux, *Bordeaux*	. . . . .	. . . . .	. . 4.
			33.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	Ci-contre	.....	.. 33.
S.^ée de Boulonois, *Boulogne*.....	.....	.....	.. 1.
S.^é de Bourbonnois, *Moulins*	.....	.....	.. 3.
B.^ge de Caen, *Caen*.....	Bayeux..... Falaise ..... Thorigny..... Vire.....	.....	.. 3.
Ville de Calais & Pays reconquis, *Calais*.....	Ardres.....	.....	.. 1.
B.^ge de Caudebec, *Caudebec*.....	Arques, à Dieppe. Montivilliers..... Cany..... Neufchâtel..... Le Havre.....	.....	.. 3.
		Châlons-sur-Marne..	.. 1.
B.^ge de Chartres, *Chartres*	Châteauneuf en Thimerais.....	.....	.. 1.
B.^ge de Château-Thierry, *Château-Thierry*..	.....	.....	.. 1.
S.^ée de Châtellerault, *Châtellerault*	.....	.....	.. 1.
			48.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	De l'autre part . . .	. . . . .	. . 48.
B.ge de Chaumont en Baſſigny, *Chaumont*	. . . . .	. . . . .	. . 2.
B.ge de Chaumont en Vexin, *Chaumont*	Magny	. . . . .	. . 1.
S.ée de Clermont en Auvergne, *Clermont-Ferrand* . .	. . . . .	. . . . .	. . 1.
B.ge de Clermont en Beauvoiſis, *Clermont*	. . . . .	. . . . .	. . 1.
C.té de Comminges, *Comminges*	. . . . .	. . . . .	. . 2.
Ville & Cité de Condom & S.ée de Gaſcogne, *Condom*	. . . . .	. . . . .	. . 1.
			56.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	Ci-contre.....	.....	.. 56.
B.ge de Coûtances, *Coûtances*.....	Saint-Lô.....	.....	.. 4.
	Avranches.....		
	Carentan.....		
	Cerences.....		
	Mortain.....		
	S.t-Sauveur-Lendelin.		
	Valognes.....		
	S.t-Sauveur-le-Vicomte.		
	Tinchebray.....		
B.ge de Crépy en Valois, *Crépy*.....	.....	.....	.. 1.
B.ge de Dourdan, *Dourdan*.....	.....	.....	.. 1.
B.ge d'Étampes, *Étampes*.....	.....	.....	.. 1.
B.ge d'Évreux, *Évreux*.....	Beaumont-le-Roger.	.....	.. 2.
	Breteuil.....		
	Conches.....		
	Gy.....		
	Nonancourt.....		
	Orbec-Bernay....		
	Orbec.....		
	Pacy.....		
			65.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT. COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMRRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	De l'autre part . . .	. . . . .	. . 65.
B.ge de St-Flour, *Saint-Flour*	Aurillac . . . . . Vic-en-Carlades . . . Murat	. . . . .	. . 2.
B.ge de Forez, *Montbrison*	Bourg-Argental . . .	. . . . .	. . 2.
B.ge de Gien, *Gien*	. . . . .	. . . . .	. . 1.
		S.t-Jean-d'Angely.	. . 1.
		Langres	. . 1.
S.ée des Lannes, *Dax*	Bayonne . . . . . Saint-Sever	. . . . .	. . 1.
		Libourne	. . 1.
Haut-pays de Limosin, *Limoges*	Saint-Irieix	. . . . .	. . 2.
Bas-pays de Limosin, *Tulles*	Brives . . . . . Uzerches	. . . . .	. . 2.
S.ée de Loudunois, *Loudun*	. . . . .	. . . . .	. . 1.
S.ée de Lyon, *Lyon*	. . . . .	. . . . .	. . 4.
			83.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
. . . . .	*Ci-contre*.	. . . . .	83.
S.^ée du Maine, *Le Mans*	Laval	. . . . .	4.
	Beaumont-le-Vicomte.		
	Fresné-le-Vicomte .		
	Sainte-Suzanne . . .		
	Mamers		
	Château-du-Loir . .		
B.^ges de Mantes & de Meulan,	. . . . .	. . . . .	1.
S.^ée de la basse Marche, *Dorat*	Bellac	. . . . .	1.
S.^ée de la haute Marche, *Gueret*	. . . . .	. . . . .	2.
B.^ge de Meaux, *Meaux*	. . . . .	. . . . .	1.
B.^ge de Melun, *Melun*	Moret	. . . . .	1.
B.^ge de Montargis, *Montargis*	Château-Renard . .	. . . . .	1.
	Lorris		
B.^ge de Montfort-l'Amaury, *Montfort*	Dreux	. . . . .	2.
			96.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	De l'autre part...	.....	96.
		Mont-de-Marsan.	1.
		Montreuil-sur-mer.	1.
B.ge de Nemours, *Nemours*.....	.....	.....	1.
B.ge de Nivernois & Donziois, *Nevers*.....	.....	.....	2.
B.ge d'Orléans, *Orléans*.....	Beaugenci..... Bois-commun.... Neuville aux Loges. Vitry-aux-Loges... Yenville..... Yevres-le-Châtel..	.....	3.
Prévôté & Vicomté de Paris, non compris la Ville, *Le Châtelet de Paris.*	Choisy-le-Roi.... Vincennes ..... Meudon..... Versailles.....	.....	3.
B.ge du Perche, *Mortagne*.....	Bellesme.....	.....	1.
S.ée de Périgueux, *Périgueux*.....	Bergerac..... Sarlat.....	.....	2.
			110.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	Ci-contre.....	.....	110.
Gouv.t de Péronne, Montdidier & Roye, *Péronne*.....	.....	.....	2.
B.ge de Saint-Pierre-le-Mouſtier, *S.t-Pierre-le-Mouſtier*..	Cuſſet.....	.....	1.
B.ge de Poitou, *Poitiers*.....	Civrai & S.t-Maixant. Fontenay-le-Comte. Luzignan..... Montmorillon.... Niort..... Vouvant, ſéant à la Châteigneraie...	.....	7.
S.ée de Ponthieu, *Abbeville*.....	.....	.....	1.
B.ge de Provins, *Provins*.....	Montereau.....	.....	1.
		Saint-Quentin.	1.
S.ée de Quercy, *Cahors*.....	Montauban..... Gourdon..... Lauſerte..... Figeac..... Martel.....	.....	3.
			126.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	De l'autre part...	.....	126.
		Reims.....	.. 4.
		Rhodès & Milhaud.	.. 1.
Pays & Jugerie de Rivière, Verdun, Gaure, Baronnie de Léonnac & de Mareſtaing,	.....	.....	.. 1.
Ville & Gouvern.t de la Rochelle, *La Rochelle*.....	Rochefort-ſur-mer.	.....	.. 1.
B.ge de Rouen, *Rouen*.....	Giſors..... Honfleur..... Pont-Audemer... Pont-de-l'Arche.. Pont-l'Évêque....	.....	.. 4.
S.ée de Rouergue, *Villefranche*.....	.....	.....	.. 2.
S.te de Saintonge, *Saintes*.....	Tonnay-Charente. Oleron..... Pons..... Taillebourg..... Brouage.....	.....	.. 2.
		Saumur.....	.. 1.
			142.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMENT.		
	Ci-contre.....	.....	142.
B.ge de Senlis, *Senlis*.....	Beaumont-sur-Oise. Chambly..... Compiegne..... Creil..... Pontoise.....	.....	.. 1.
B.ge de Sens, *Sens*.....	Villeneuve-le-Roi-sur-Yonne.....	.....	.. 1.
B.ge de Sézanne, *Sézanne*.....	Châtillon-sur-Marne	.....	.. 1.
B.ge de Soissons, *Soissons*.....	.....	.....	.. 1.
B.ge de Tours, *Tours*.....	Châtillon-sur-Indre. Chinon..... Langeais..... Loches..... Montrichard.....	.....	.. 4.
B.ge de Troyes, *Troyes*.....	Nogent-sur-Seine.. Mery-sur-Seine...	.....	.. 1.
B.ge de Vendômois. *Vendôme*.....	.....	.....	.. 1.
			152.

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614.		BAILLIAGES qui ont acquis LA DÉPUTATION directe DEPUIS 1614.	NOMBRE des DÉPUTATIONS.
DIRECTEMENT.	INDIRECTEMEMT.		
	De l'autre part . . .	. . . . .	152.
B.ge de Vermandois, *Laon*.	La Fère . . . . . Marle . . . . . Chauny . . . . . Coucy . . . . . Guiſe . . . . . Noyon	. . . . .	. . 2.
		Villers cotterets.	. . 1.
B.ge de Vitry, *Vitry*.	S.te Menehould . . . Fiſmes . . . . . Saint-Dizier . . . . . Epernay	. . . . .	. . 1.
			156.

Les Bailliages & Sénéchauſſées compris dans le préſent État, qui n'auroient pas la connoiſſance de tous les cas royaux, ſe conformeront néanmoins à ce qui eſt preſcrit par le Règlement de Sa Majeſté, ſans tirer à conſéquence pour aucun autre cas.

A l'égard des Bailliages ou Sénéchauſſées, ou autres Siéges ayant la connoiſſance de tous les cas royaux qui auroient pu être omis dans le préſent État, Sa Majeſté entend qu'il ſoit ſuppléé à cette omiſſion, par le Bailli ou Sénéchal le plus prochain de chacun deſdits Bailliages ou Sénéchauſſées, Sa Majeſté lui donnant à cet effet, tous droit & commiſſion qu'Elle interdit à tous autres Baillis ou Sénéchaux, & ſans préjudice en tout autre cas, de leurs droits & indépendance.

A l'égard des Pays-d'état & des Provinces qui ont paſſé ſous la domination du Roi depuis 1614, Sa Majeſté fera connoître ſes intentions ſur la forme & le nombre de leurs députations, par des Règlemens ſéparés.

Fait & arrêté au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le vingt-quatre Janvier mil ſept cent quatre-vingt-neuf.

Signé Laurent de Villedeuil.

ÉTAT, par ordre alphabétique, contenant les noms des Villes des Pays d'Élections qui doivent envoyer plus de Quatre Députés aux Assemblées des Bailliages & Sénéchaussées, & le nombre des Députés que chacune y enverra.

NOMS DES VILLES.	NOMBRE des DÉPUTÉS.
A	
Abbeville	20.
Ambert	8.
Alençon	12.
Aligre	6.
Amboise	6.
Andelis	6.
Amiens	36.
Angers	30.
Angoulême	10.
Argenton	6.
Aubusson	6.
Auch	8.
Aurillac	8.
B	
Bayeux	6.
Bayonne	12.
Beaufort	6.
Beaugenci	6.
Beauvais	12.
Bergerac	8.
Bernay	6.
Billom	6.
Blois	10.
Bonnestable	6.
Bordeaux	90.
Boulogne-sur-mer	8.
Bourges	20.
Bourgueil	6.
Brioude	6.
Brives	6.
C	
Caen	30.
Cahors	10.
Calais	8.
Caussade	6.
Chalonne	6.

NOMS DES VILLES.	NOMBRE des DÉPUTÉS.
Châlons-sur-Marne	12.
Chartres	10.
Châteaudun	6.
Châteauroux	8.
Chaumont en Baſſigny	6.
Cherbourg	10.
Chinon	6.
Clermont en Auvergne	30.
Compiegne	6.
Condrieu	6.
Coûtances	6.
Cuſſet	6.
D	
Darnetal	6.
Dieppe	16.
E	
Elbeuf	6.
Ernée	6.
Étampes	6.
Évreux	6.
F	
Falaiſe	10.
Fécamp	6.
Figeac	6.
Fontainebleau	8.
Fontenai-le-Comte	6.
G	
Gannat	6.
Granville	8.
H	
Honfleur	8.
I	
Iſle d'Oleron	6.
Iſle de Ré	6.
Joigny	6.
Iſſoire	6.
Iſſoudun	10.
L	
La Charité	6.
Laigle	6.
Langres	8.
Laon	8.
La Rochelle	20.
Laval	10.
Lectoure	6.
Le Havre	20.
Le Mans	15.
Libourne	8.
Limoges	24.

NOMS DES VILLES.	NOMBRE des DÉPUTÉS.
Lisieux	10.
Loches	6.
Louviers	6.
Lyon	150.
M	
Mamers	6.
Marennes	6.
Mayenne	6.
Meaux	8.
Melun	6.
Menars	6.
Meung	6.
Milhaud	6.
Moissac	8.
Monein	6.
Montargis	6.
Montauban	24.
Montbrison	6.
Montreuil-sur-mer	6.
Mortagne	6.
Moulins	16.
N	
Nevers	16.
Nogent-le-Rotrou	8.
Noyon	8.

NOMS DES VILLES.	NOMBRE des DÉPUTÉS.
O	
Orléans	36.
P	
Périgueux	10.
Poitiers	16.
R	
Reims	30.
Rhétel	6.
Rhodès	8.
Riom	14.
Roanne	10.
Rochefort	20.
Romorantin	6.
Rouen	80.
S	
Saint-Amand en Berri	6.
Saint-Antonin	6.
Saint-Chamont	8.
Saint-Denys	6.
Saint-Dizier	8.
Saint-Étienne	12.
Saint-Flour	8.
Saint-Germain-en-Laye	12.
Saint-Jean-d'Angeli	6.

NOMS DES VILLES.	NOMBRE des DÉPUTÉS.
Saint-Junier	6.
Saint-Léonard	6.
Saint-Quentin	10.
Saint-Yrieix	6.
Sainte-Suzanne	6.
Saintes	10.
Saumur	8.
Sens	6.
Severac	6.
Soissons	8.
T	
Thiers	12.
Tours	24.
Troyes	24.
Tulles	8.
V	
Valognes	6.
Vendôme	6.
Versailles	36.
Vierzon	8.
Villefranche en Rouergue	6.
Villefranche en Beaujolois	6.
Vitry-le-françois	6.
Y	
Yvetot	8.

LES Villes non compriſes au préſent État, enverront à l'Aſſemblée du Bailliage ou de la Sénéchauſſée dont elles dépendent, le nombre de Députés fixés par l'article XXXI du Règlement.

FAIT & arrêté au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le vingt-quatre Janvier mil ſept cent quatre-vingt-neuf.

Signé LAURENT DE VILLEDEUIL.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1789.